

III – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal, par délibérations et à l'unanimité :

- Sollicite des subventions auprès de Natura 2000 pour la mise en place de panneaux thématiques aux portes d'entrée du site du Thabor.
- Sollicite des subventions auprès de l'Etat Ministère de l'Intérieur, de la Région et du département pour les réparations à engager aux ouvrages publics suite aux crues de l'Arc fin mai 2008.

IV – AFFAIRES DIVERSES

le Conseil Municipal par délibération et à l'unanimité :

- Valide le programme concernant la création d'une exposition permanente à la Maison du Thabor et lance une consultation auprès des entreprises spécialisées.
- Autorise M. Le Maire à endosser un chèque de Groupama (assurance communale) suite à un sinistre.
- Approuve la décision modificative budgétaire n°2 au budget communal pour abonder en crédit le compte relatif aux créances irrécouvrables, compte tenu des admissions en non-valeur votées ce soir.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme au registre à Modane le vingt-trois juillet deux mille huit.

Modane, le 4 août 2008

Le Maire,

J.Claude RAFFIN.